

République Française
Département Loiret
Commune de Sennely

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12/09/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	14	15

Vote
A l'unanimité
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture
Le : 15/09/2025
Et
Publication ou notification du :
15/09/2025

L'an 2025, le 12 Septembre à 19h30, le Conseil Municipal de la Commune de Sennely s'est réuni en Mairie, salle du Conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur de DREUZY Philippe, Maire, en session ordinaire.

Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 05/09/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 05/09/2025.

Présents : M. de DREUZY Philippe, Maire,
Mmes : COLLET Elisabeth, CORNUAULT Yolande, MARTIN Muriel, ORLAND Martine, QUERCY Christine, VILLEY Séverine,
MM : BLEUSE Georges, BOUQUIN Jean-Jacques, COUTAND Patrick, DE BLOIS Bruno, DELIGNY Frédéric, FOUCAULT Gilles, GARRIDO Francis

Excusé ayant donné procuration :
M. AGOUTIN Cyril à Mme COLLET Elisabeth

A été nommé(e) secrétaire : M. BOUQUIN Jean-Jacques assisté de Mme BRENGEL-BOUSSIER Marie-Anne

2025-39 – Demande de Fonds de Concours 2025 CCPS Plantations arbustes et haies

Monsieur le Maire souhaite solliciter la Communauté de Communes des Portes de Sologne dans le cadre du Fonds de Concours 2025 pour les plantations d'arbustes et haies.

Le coût prévisionnel de l'opération sera donc financé selon le plan suivant :

Coût prévisionnel de l'opération	Plan de financement	
1 584,54 €HT	Fonds de Concours CCPS :	792,27 €
	Commune :	792,27 €
	TOTAL :	1 584,54 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **à l'unanimité** :

- **APPROUVE** le projet et le plan de financement,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter la Communauté de Communes des Portes de Sologne dans le cadre du Fonds de Concours 2025 pour les plantations d'arbustes et haies.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

Le Secrétaire de séance,
M. BOUQUIN Jean-Jacques

En mairie, le 12/09/2025

Le Maire,
M. de DREUZY Philippe



